



BP 2022

VILLE DE LAVAL

SOMMAIRE

1.	Le budget principal	3
1.1.	La section de fonctionnement.....	3
1.1.1.	Les produits de fonctionnement	3
1.1.2.	Les charges de fonctionnement	6
1.2.	La dette	11
1.3.	Les équilibres financiers	12
1.4.	La section d'investissement.....	13
1.4.1.	La programmation pluriannuelle des investissements	13
1.4.2.	Les investissements inscrits au BP 2022 et leur financement	15
1.4.3.	Le financement des investissements.....	16
1.4.4.	Zoom sur les investissements récurrents	17
1.5.	Les résultats anticipés 2021	18
1.6.	Le budget par politiques publiques	19
1.1.1.	Éducation et familles.....	19
1.1.2.	Espaces publics et environnement.....	20
1.1.3.	Vie démocratique et citoyenneté	21
1.1.4.	Culture et patrimoine	22
1.1.5.	Sports	23
1.1.6.	Solidarités et santé	23
1.1.7.	Aménagement	24
1.1.8.	Administration générale.....	24
1.1.9.	Pilotage stratégique et performance.....	25
1.7.	Le budget vert	26
1.1.1.	La méthode.....	26
1.1.2.	Le détail par projet selon les deux premiers critères.....	26
1.1.3.	Le détail par projet selon les 6 critères.....	26
1.1.4.	Le bilan global du PPI de Laval	27
2.	Le budget parkings	28

INTRODUCTION

Le budget primitif 2022 marque, dans un contexte très incertain, une amélioration de la situation financière de notre Ville. Elle reste fragile à cause d'un endettement très important et de faibles excédents budgétaires, mais le cap du redressement financier, que nous avons fixé dès le début du mandat, est tenu.

Le budget 2022 est réaliste et sincère.

Il a été construit à partir des dépenses réalisées en 2021 et non sur le budget prévisionnel de l'année précédente. Ce changement méthode, grâce au décalage du vote du budget en mars, nous a permis de réduire de plus de 8 % nos dépenses à caractère général par rapport au budget primitif 2021.

Le budget 2022 est maîtrisé et économe.

Les taux d'imposition n'augmentent pas et nos charges augmentent moins vite que l'inflation (+ 2,9%). Pourtant nous mettons en œuvre le nouveau régime indemnitaire (RIFSEEP) au bénéfice de nos agents et notamment des catégories C. C'était une obligation depuis 2017 auquel notre ville se conforme enfin.

Le budget 2022 améliore notre capacité d'autofinancement.

Elle était constamment négative ces dernières années. Aujourd'hui nos efforts de gestion payent. Notre Ville dégage enfin des excédents budgétaires. Ils restent faibles (409 m€) mais ils contribuent à augmenter le niveau de nos investissements.

Le budget 2022 poursuit le désendettement.

Après une réduction de 2,5 M€ en 2021, nous continuerons à diminuer la dette en 2022 de 1,7 M€. L'objectif est de réduire notre encours de près de 10 M€ sur le mandat pour payer moins de charges financières et investir davantage.

Le budget 2022 donne la priorité à l'investissement.

Nous sommes encore loin des montants investis par les villes comparables mais pour la première fois depuis des années, la Ville investira plus de 11 millions d'euros. Pour la première fois également, notre Ville se dote d'un programme pluriannuel d'investissement (PPI) qui facilitera l'exécution de notre budget et renforcera la confiance de nos partenaires institutionnels et bancaires. D'ores et déjà, nous avons signé une convention d'intentions avec la Banque des Territoires qui sécurise le financement de nos grands projets.

Le budget 2022, surtout, met en œuvre les engagements du mandat. La finance est un outil au service d'un projet collectif et des nécessaires transitions.

Plus de démocratie, avec la mise en place du budget participatif pour les jeunes.

Plus de sécurité, avec une police municipale renforcée dans ses moyens et ses effectifs.

Plus de solidarité, avec le retour des séjours de vacances pour les enfants de nos quartiers.

Plus d'écologie et de qualité de vie, avec les premiers travaux de la place du 11 novembre, davantage d'aménagements cyclables et l'ouverture de nouveaux jardins publics près de l'ancienne Banque de France et du Quarante.

Le maître-mot de ce budget est incontestablement « rénovation ». Dans tous les quartiers, nous interviendrons fortement - même s'il faudrait faire plus encore - pour nos rues, nos gymnases et nos écoles qui en ont tant besoin. Jamais, la Ville n'aura fait autant pour réhabiliter son patrimoine et réduire son empreinte énergétique. Ce n'est qu'un début.

Florian Bercault
Maire de Laval

Antoine Caplan
Adjoint au maire en charge
des finances

1. LE BUDGET PRINCIPAL

La stratégie financière pluriannuelle de la Ville de Laval repose sur une évolution des recettes à périmètre constant, sans augmentation des taux d'imposition des taxes foncières et d'habitation sur la durée du mandat. C'est l'engagement pris par l'équipe municipale. Cette stratégie prévoit, en parallèle, une maîtrise forte et volontariste des dépenses de gestion. La conjugaison de ces deux évolutions permettra d'aboutir à une indispensable amélioration de l'autofinancement de la Ville et donc du montant des investissements.

1.1. La section de fonctionnement

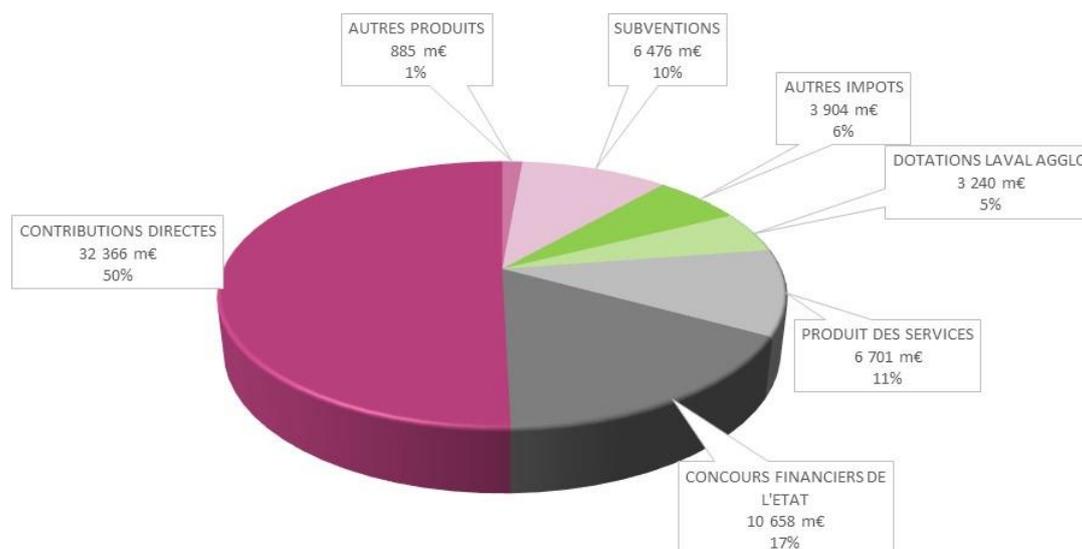
Le budget primitif pour 2022 de la Ville de Laval s'inscrit dans un contexte international, économique et sanitaire incertain.

Comme chaque année, la loi de finances votée par l'Etat fixe le montant de la revalorisation des bases. Après deux années de quasi-stagnation, elle s'élèvera à + 3,4 % en raison de l'inflation. Après une forte baisse en 2020 et 2021 liée à la crise sanitaire, les produits des services et des subventions retrouvent en 2022 un niveau équivalent à celui de 2019.

Parallèlement, les évolutions des dépenses reposent sur une projection volontariste de maîtrise des charges à caractère général et de personnel. À compter de 2022, le montant de référence sera le réalisé de l'année N-1 et non plus le montant prévisionnel limitant ainsi notablement l'évolution des charges courantes.

1.1.1. Les produits de fonctionnement

Les produits de fonctionnement s'élèvent à 64,230 M€ contre 63,977 M€ selon la projection du compte administratif 2021, soit une augmentation de 0,4 %. Ils se composent pour moitié des contributions directes, des concours financiers de l'Etat à hauteur de 17 %, des produits des services pour 11 % et des subventions pour 10 %.



<i>en milliers d'euro</i>	bp2021	ca projeté 21	bp2022	Evol°	%
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	62 141	63 977	64 230	253	0,4%
PRODUIT DES SERVICES (70)	6 403	6 351	6 701	350	5,5%
TRAVAUX EN REGIE (72)	190	182	175	-7	-3,8%
IMPOTS ET TAXES (73)	38 445	40 016	39 510	-506	-1,3%
DOTATIONS ET SUBVENTIONS (74)	16 392	16 744	17 134	390	2,3%
AUTRES PRODUITS COURANTS (75)	368	348	371	23	6,6%
ATTENUATION DE CHARGES (013)	175	167	175	8	4,9%
PRODUITS FINANCIERS (76)	62	63	154	91	142,9%
PRODUITS EXCEPTIONNELS (77)	2	0	10	10	s.o.
REPRISE SUR PROVISIONS (78)	104	105	0	-105	-100,0%

- **Les produits des services**

Après une forte baisse en 2020 et 2021 liée à la crise sanitaire, les produits des services retrouveraient un niveau presque équivalent à celui de 2019.

Les recettes des familles progressent de 84 m€ ainsi que le forfait post-stationnement de 69 m€ qui retrouve son niveau de 2019.

Ainsi, les produits des services sont en augmentation de 5,5 %.

En détail :

<i>en milliers d'euro</i>	bp2021	ca projeté 21	bp2022	Evolution	%
PRODUIT DES SERVICES (70)	6 403	6 351	6 701	350	5,5%
RESTAURATION COLLECTIVE	1 550	1 550	1 570	20	1,3%
REMBOURSEMENT FRAIS MEDECINE DU TRAVAIL	34	34	36	2	5,9%
PERSONNEL MIS A DISPOSITION	672	601	554	-47	-7,8%
PRESTATION SERVICE CAF MAISONS DE QUARTIER	653	679	640	-39	-5,7%
AUTRES	3 494	3 486	3 901	414	11,9%

- **Les impôts et taxes**

Conformément à l'engagement pris auprès des Lavallois, les taux d'imposition de la taxe d'habitation et des taxes foncières n'augmentent pas.

Le budget 2021 est construit sur l'hypothèse d'une progression physique des bases de 3,4 % pour le foncier bâti et la taxe d'habitation sur les résidences secondaires comme le prévoit la loi de finances 2022, en raison du retour de l'inflation.

Le montant des dotations communautaires est équivalent au montant de 2021. Même si l'attribution de compensation progresse en fonctionnement à hauteur de 355 m€, cette évolution est neutralisée par un transfert de la contribution en investissement. En effet, la participation au financement du Quarante, le nouveau conservatoire de musique et de danse, constitue une contribution à un équipement structurant et doit figurer en investissement.

Comme l'an passé, Laval Agglomération connaît une prévision insuffisante de dynamique fiscale pour garantir une dotation de solidarité communautaire (DSC) à ses communes membres. Le Pacte financier et fiscal en vigueur conditionne, en effet, l'attribution de cette

enveloppe à une dynamique des recettes perçues d'au moins 2 %. En 2021, même si un ralentissement fiscal avait été constaté, l'enveloppe avait été attribuée par solidarité envers les 34 communes. Le montant de l'enveloppe de DSC pour la ville de Laval serait de 191 m€.

Le fonds de péréquation intercommunal et communal (FPIC) est en diminution par rapport au budget primitif 2021 en raison de la répartition dérogatoire qui en avait été faite en 2021, et qui de nouveau être confirmée en 2022. Un chantier d'actualisation du Pacte Fiscal et Financier a en effet été initié dont les résultats attendus pourraient être intégrés au second semestre.

Le montant des droits de mutation inscrit au BP 2022 fait l'objet d'une prévision prudente liée à un possible ralentissement du marché immobilier. Le montant inscrit est de 1 700 m€ alors que le produit perçu s'est exceptionnellement élevé à 2 473 m€ durant l'exercice précédent.

<i>en milliers d'euro</i>	bp2021	ca projeté 21	bp2022	Evolution	%
IMPOTS ET TAXES (73)	38 445	40 016	39 510	-506	-1,3%
CONTRIBUTIONS DIRECTES	31 134	31 650	32 366	716	2,3%
DOTATIONS COMMUNAUTAIRES	3 485	3 486	3 240	-246	-7,0%
DROITS DE MUTATION	1 500	2 474	1 700	-774	-31,3%
TAXE ELECTRICITE	900	925	900	-25	-2,7%
FPIC	750	729	691	-38	-5,2%
TAXE SUR LA PUBLICITE	550	560	500	-60	-10,7%
AUTRES	126	194	113	-81	-41,7%

- **Les dotations et participations**

Les dotations et participations sont en augmentation de 2,3 % en raison de la dynamique de la part de la dotation de solidarité de la DGF et des subventions péri-scolaires et de la petite enfance qui retrouvent leur niveau d'avant crise sanitaire.

<i>en milliers d'euro</i>	bp2021	ca projeté 21	bp2022	Evolution	%
DOTATIONS ET SUBVENTIONS (74)	16 392	16 744	17 134	390	2,3%
DOTATION FORFAITAIRE	7 583	7 583	7 576	-7	-0,1%
DOTATION SOLIDARITE URBAINE	2 156	2 156	2 286	130	6,0%
DOTATION PEREQUATION	800	800	796	-4	-0,5%
COMPENSATIONS FISCALES	1 267	1 264	1 380	116	9,2%
FONDS DE CONCOURS INTERCOMMUNAL	0	0	0	0	
SUBVENTIONS PERI SCOLAIRE (TAP)	932	956	1 082	126	13,2%
SUBVENTIONS EXTRA SCOLAIRE	618	602	517	-85	-14,1%
SUBVENTIONS PETITE ENFANCE	2 061	2 061	2 405	345	16,7%
SUBVENTION AGGLO (LEVEE DE RIDEAU)	0	0	0	0	
AUTRES SUBVENTIONS CULTURE	141	131	166	35	26,7%
AUTRES	834	1 192	926	-266	-22,3%

- **Les autres produits de fonctionnement courant**

Le budget primitif prévoit une légère et prévisible diminution des locations de la salle polyvalente, sous le double effet de la crise sanitaire et de l'ouverture de l'Espace Mayenne-Laval.

Le déménagement à l'Hôtel communautaire du service eau et assainissement de Laval Agglomération ainsi que de la DSIT, qui étaient situés jusqu'à l'été 2021 dans des locaux municipaux, s'accompagnera d'une baisse des loyers perçus par la Ville. Les locaux de la DSIT ont été reloués au service Déchets de Laval Agglomération.

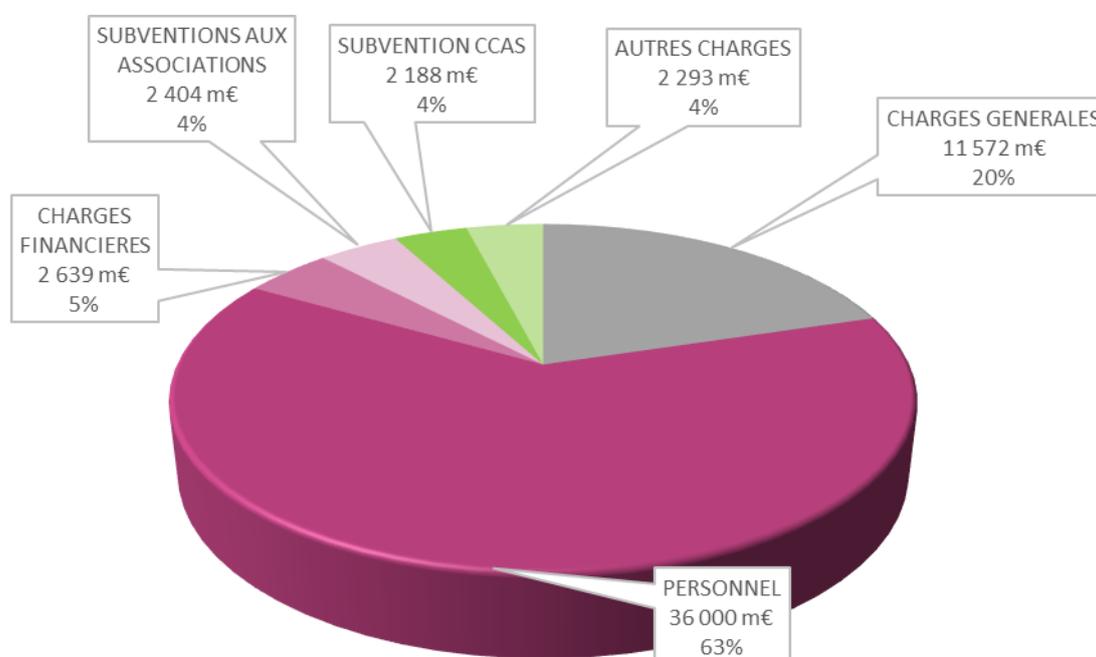
en milliers d'euro	bp2021	ca projeté 21	bp2022	Evolution	%
AUTRES PRODUITS DE FONCT. COURANT (75)	368	348	371	23	6,6%
LOYERS	274	274	231	-44	-15,9%
LOCATION SALLE POLYVALENTE	15	15	11	-4	-26,7%
LOCATION AUTRES SALLES	18	18	11	-7	-38,6%
REDEVANCE DSP CHAUFFAGE	100	100	100	0	0,0%
AUTRES	-39	-59	19	77	-131,7%

1.1.2. Les charges de fonctionnement

Les évolutions de dépenses reposent sur une maîtrise volontariste des charges à caractère général et des dépenses de personnel, et ce indépendamment d'une augmentation contrainte du périmètre des dépenses en 2022.

Par rapport au compte administratif 2021, les charges de fonctionnement augmentent de 3,2 %. Cette progression est la conséquence de l'évolution des charges de personnel avec le nouveau régime indemnitaire (RIFSEEP) que la collectivité avait l'obligation de mettre en œuvre depuis 2017. Il est à noter également une inflation attendue de plus de 3 % en 2022, accompagnée d'une forte progression des prix de l'énergie.

Les charges de fonctionnement reposent à 63 % sur les dépenses de personnel, 20 % correspondent aux charges à caractère général, les subventions aux associations et la subvention au Centre communal d'action sociale représentent chacune 4 % de l'ensemble.



en milliers d'euro	bp2021	ca projeté 21	bp2022	Evol°	%
CHARGES DE FONCTIONNEMENT	57 744	55 240	57 096	1 856	3,4%
CHARGES A CARACTERE GENERAL (011)	12 361	11 214	11 330	116	1,0%
REPORTS CHAP (011)			242	242	3,2%
CHARGES DE PERSONNEL (012)	35 565	34 602	36 000	1 398	4,0%
ATTENUATION DE PRODUIT (014)	65	42	41	-1	-2,4%
AUTRES CHARGES DE GESTION (65)	6 322	6 108	6 248	140	2,3%
CHARGES FINANCIERES (66)	2 750	2 636	2 639	3	0,1%
CHARGES EXCEPTIONNELLES (67)	652	610	586	-24	-3,9%
PROVISIONS (68)	29	28	10	-18	-64,3%

- **Les charges à caractère général**

Le budget primitif 2022 traduit les orientations politiques de l'équipe municipale.

Cela concerne notamment les crédits dédiés aux camps de vacances pour les jeunes (30m€), au projet de la place du 11 novembre (20 m€) et ceux attribués à la formation des apprentis et des agents municipaux qui augmentent de 139 m€.

Une étude est inscrite à hauteur de 15m€ pour constituer un Office du commerce.

Les cultures pour tous bénéficieront de projets CLEAC (20 m€). Des crédits ont été alloués au service égalité Femme-Homme pour la réalisation de colloques.

L'équipe des agents de police municipale a été renforcée, des équipements nouveaux leur ont été accordés : cinémomètre et caméras piétons.

Par ailleurs, il est à noter, pour les dépenses d'énergie, une incertitude sur l'évolution de leur montant. Une enveloppe de dépenses imprévues de 1 M€ a ainsi été constituée.

Ainsi, l'évolution des charges à caractère général est contenue à 1% par rapport au montant du compte administratif projeté pour 2021. Elles s'établissent à 11,330 M€ (hors reports de 242m€) contre 11,214 M€ au CA 2021.

en milliers d'euro	bp2021	ca projeté 21	bp2022	Evolution	%
CHARGES A CARACTERE GENERAL	12 361	11 214	11 330	116	1,0%
REPORTS CHAP (011)			242	242	
ELECTRICITE, GAZ, CHAUFFAGE URBAIN	2 037	2 039	2 090	51	2,5%
FORMATION DES APPRENTIS	117	33	110	77	232,4%
FORMATION DES AGENTS	139	84	146	62	73,9%
FESTIVAL 3 ELEPHANTS	123	123	138	15	12,2%
POLICE MUNICIPALE	15	15	20	5	33,3%
TABLES RONDES AVEC LES ASSOCIATIONS	0	0	12	12	s.o.
EGALITE FEMME-HOMME	10	5	8	3	50,0%
ETUDE OFFICE DU COMMERCE	0	0	15	15	s.o.
CAMPS DE VACANCES	0	0	30	30	s.o.
PETITE ENFANCE - JOURNEE PEDAGOGIQUE	0	0	17	17	s.o.
COMMUNICATION PROJET PLACE DU 11 NOVEMBRE	0	0	20	20	s.o.
AUTRES*	9 920	8 915	8 761	-154	-1,7%

*les principaux postes : 1,1 M denrées alimentaires – 750 m€ services extérieurs – 570 m€ carburant – 530 m€ contrats de services – 480 m€ maintenance. La diminution est liée à un transfert des fournitures de vêtements de travail et des achats de livres en investissement

- **Les dépenses de personnel**

L'organisation des services municipaux doit permettre de répondre aux préoccupations quotidiennes des Lavallois en matière de propreté, d'entretien des espaces verts et de sécurité publique. En parallèle, la ville souhaite mener une politique ambitieuse en faveur du développement des compétences des agents ce qui nécessite un budget de formation adéquate (cf supra). Par ailleurs, la collectivité souhaite développer le recours à l'apprentissage, à la fois pour faciliter l'insertion professionnelle de jeunes dans un contexte économique difficile et pour répondre aux difficultés de recrutement auxquelles la collectivité doit faire face.

Les dépenses de masse salariale sont inscrites à hauteur de 36 M€, soit une hausse de 4 % par rapport au CA projeté 2021 mais seulement de 1,2 % par rapport au BP 2021. Cette différence s'explique par un montant très important de dépenses non engagées. Au sein de ces dépenses, 554 m€ concernent des personnels mis à disposition. Pour information au 1^{er} novembre 2021, 862 postes permanents sont ouverts et 805 pourvus.

L'impact du Glissement Vieillesse Technicité (GVT) qui correspond à l'évolution liée au déroulement de carrière des agents contribue à une augmentation de la masse salariale de 250 m€.

Les mesures sur la revalorisation des grilles indiciaires des agents de catégorie C décidé par l'Etat est estimée à 175 m€ de la masse salariale.

Enfin, le nouveau régime indemnitaire dénommé Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, Sujétions, Expertises et Engagement Professionnel (RIFSEEP), qui base une part fixe sur les fonctions et le métier exercé par l'agent indépendamment de la situation statutaire entrera en application au 1^{er} mars 2022 pour un coût estimé de 508 m€.

- **Les autres charges de gestion**

Les autres charges de gestion augmentent de 140 m€ soit 2,3 %.

Conformément à l'engagement pris auprès des Lavallois, l'enveloppe des subventions aux associations, en baisse ces dernières années et qui a augmenté dès 2021 de 10%, est stabilisée en 2022.

Toutefois deux évolutions de périmètre ont été prises en compte :

- l'association qui gère le multi-accueil Pomme d'Api s'est vue attribuer une subvention de la CAF de 20 000€ venant en déduction de la subvention versée par la ville.
- la municipalisation du Centre d'Information Jeunesse se traduit par une prise charge directe pour la ville de 46 000€ sans mise à disposition de l'association.

Ces changements entraînent une diminution de l'enveloppe de 66 000€ soit un montant de 2 404 000€.

La subvention au Centre communal d'action sociale en 2022 de 2,188 M€ augmente de 25 m€. Elle a pour but de permettre au CCAS de poursuivre et de stabiliser ses missions d'accompagnement et de soutien des plus défavorisés.

Les interventions de maintien à domicile liées à la perte d'autonomie des personnes âgées et à une fragilité psychique qui s'est aggravée avec le confinement sont en augmentation. La participation horaire du Conseil départemental pour les personnes qui relèvent de l'allocation pour personne âgée (APA) est insuffisante, ce qui génère un déficit compensé par la subvention de la ville.

Le CCAS intervient, en dernier ressort, au bénéfice de personnes précaires et vulnérables qui ne bénéficient pas de plan d'aides.

Enfin le service de portage de repas à domicile est fortement sollicité depuis le confinement, entraînant une dépense supplémentaire en achat de repas à la cuisine centrale et en renfort de personnel.

Enfin, la contribution aux écoles privées est quant à elle stabilisée, de même que l'indemnité des élus.

<i>en milliers d'euro</i>	bp2021	ca projeté 21	bp2022	Evolution	%
AUTRES CHARGES DE GESTION (65)	6 322	6 108	6 248	140	2,3%
SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS	2 470	2 408	2 404	-4	-0,2%
SUBVENTION CCAS	2 163	2 163	2 188	25	1,2%
SUBVENTION THEATRE	0	0	0	0	s.o.
CONTRIBUTION ECOLES PRIVEES	1 038	952	952	0	0,0%
ELUS	593	542	545	3	0,6%
PERTES SUR CREANCES IRRECOUVRABLES	40	25	31	6	24,0%

- **Les charges financières**

Les frais financiers sont stables pour un montant de 6,248 M€.

Ainsi, conformément au protocole transactionnel signé en 2017, la ville verse, jusqu'en 2024, une annuité d'un montant de 1 094 063 €. Par le jugement du 7 janvier 2016, le Tribunal de Grande Instance de Paris a en effet reconnu que DEPFA Bank avait manqué à ses obligations d'information et de mise en garde tout en déboutant la ville de sa demande de nullité et de résiliation du contrat de swap conclu en novembre 2006.

Ce protocole transactionnel sécurise le remboursement de la dette mais impacte aussi fortement l'autofinancement de la ville jusqu'à 2024.

La stratégie budgétaire présentée dans le rapport d'orientation a pour objectif d'assainir la situation financière de la Ville, tant du point de vue de son endettement que de sa capacité à investir.

<i>en milliers d'euro</i>	bp2021	ca projeté 21	bp2022	Evolution	%
FRAIS FINANCIERS	2 750	2 636	2 639	3	0,1%
INTERETS DE LA DETTE	1 575	1 544	1 472	-72	-4,6%
SWAP	25	41	17	-24	-58,7%
INDEMNITE DEPFA	1 095	1 095	1 095	0	0,0%
ICNE	55	-44	55	99	s.o.

- **Les charges exceptionnelles**

Les dépenses exceptionnelles sont en diminution de 3,9 % du fait de la fermeture du centre de vaccination et d'une diminution de la participation au budget annexe Parking du fait de la reprise anticipée des résultats excédentaires.

<i>en milliers d'euro</i>	bp2021	ca projeté 21	bp2022	Evolution	%
DEPENSES EXCEPTIONNELLES	652	610	586	-24	-3,9%
SUBVENTION PARKING	505	493	484	-9	-1,8%
REVERSEMENT CENTRE DE VACCINATION	24	40	12	-28	-70,0%
AUTRES	123	77	90	13	16,9%

- **Les dépenses imprévues**

Ces crédits permettent à l'exécutif de faire face à une urgence par l'engagement d'une dépense non inscrite initialement au budget. L'inscription de ces crédits ne doit pas excéder 7,5 % des dépenses réelles prévisionnelles de la section.

Le montant inscrit au BP 2022 permettra de répondre à une hausse significative des coûts de l'énergie et des matières premières du fait du contexte international.

<i>en milliers d'euro</i>	bp2021	ca projeté 21	bp2022	Evolution	%
DEPENSES IMPREVUES (022)			1 000		

1.2. La dette

La Ville de Laval se trouve dans une situation financière qui reste très délicate.

La dette pèse fortement, malgré une amélioration par rapport au compte administratif (CA) de 2019. Elle représente toujours 109 % des recettes de fonctionnement contre 91 % au niveau national de la strate.

L'encours de la dette s'élèvera au 1^{er} janvier 2022 à 69,339 M€, ce qui place encore la collectivité parmi les 10 % des communes les plus endettées de sa strate. Il a été mobilisé auprès des établissements bancaires détaillés ci-dessous :

en milliers d'euro	Encours 1/01/22	%	Gissler A1	Gissler B2
CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	14 707	21%	14 707	0
CREDIT AGRICOLE	14 085	20%	14 085	0
CREDIT MUTUEL	12 187	18%	12 187	0
BANQUE DES TERRITOIRES	8 676	13%	8 676	0
RIVAGE	5 665	8%	5 665	0
CAISSE D'EPARGNE	4 939	7%	4 939	0
CREDIT FONCIER	3 284	5%	3 284	0
BANQUE POPULAIRE GRAND OUEST	2 282	3%	2 282	0
SOCIETE GENERALE	1 703	2%	565	1 138
BANQUE POSTALE	1 577	2%	1 577	0
CAISSE ALLOCATIONS FAMILIALES	234	0%	234	0
TOTAL	69 339	100%	68 201	1 138

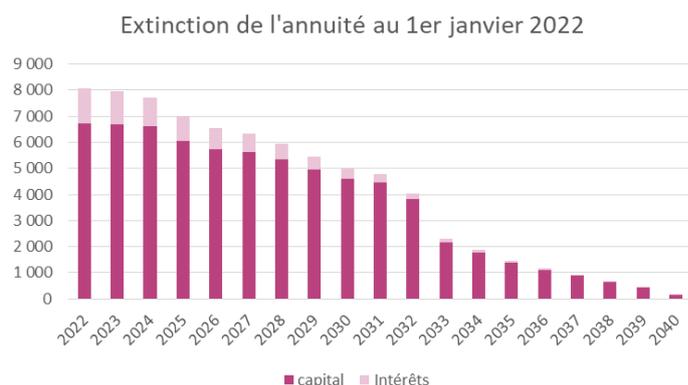
98 % de l'encours de la ville est sécurisé et relève du niveau 1A de la classification Gissler. 2 % appartiennent à la catégorie B2 qui comprend un prêt dépendant de l'inflation et de l'euroibor 12 mois et plafonné à 6,47%.

Le capital qui sera remboursé en 2022 s'élève à 6,725 M€ comprenant un emprunt pour partie récupérable à partir du budget parking à hauteur de 85 m€.

L'emprunt prévu pour l'équilibre du budget en investissement s'élève à 5 M€, soit un désendettement de 1,725 M€ pour 2022, qui s'inscrit dans l'objectif d'une baisse de l'encours de 10 M€ sur la durée du mandat.

Au stade du budget primitif, le taux d'intérêt moyen est de 2,1%, l'opération de refinancement avec un taux d'intérêt de 0,15% ayant contribué fortement à la diminution de ce taux en 2021.

La capacité de désendettement est de 9,6 ans en amélioration par rapport à 2021. Elle était de 15,3 ans au BP 2021 du fait de l'impact de la crise sanitaire sans laquelle cette capacité aurait pu se fixer à 12,5 ans.

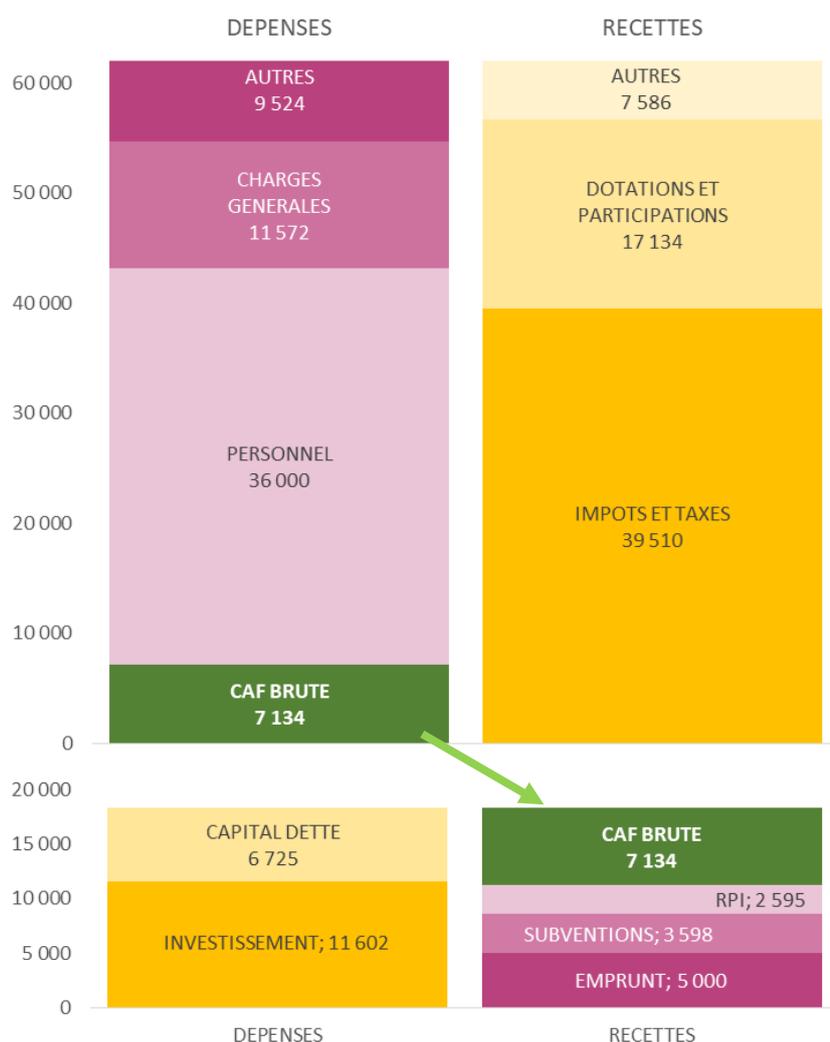


1.3. Les équilibres financiers

Les produits de fonctionnement s'élèvent à 64,2 M€ pour 57,1 M€ de dépenses de fonctionnement, soit une capacité d'autofinancement (CAF) brute de 7,1 M€.

Elle est en progression sensible par rapport au BP 2021, témoignant de l'amélioration de la santé financière de la collectivité. Par rapport au compte administratif projeté du budget 2021, la capacité d'autofinancement brut prend en compte le nouveau régime indemnitaire et la revalorisation du traitement des agents de catégorie C. Il est à noter aussi une projection prudentielle des recettes.

en milliers d'euro	bp2021	ca projeté 21	bp2022	Evol°	%
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	62 141	63 977	64 230	253	0,4%
- DEPENSES DE FONCTIONNEMENT HORS INTERETS	56 169	53 697	55 624	1 927	3,6%
= EXCEDENT DE GESTION	5 972	10 280	8 606	-1 674	
- INTERETS DE LA DETTE	1 575	1 544	1 477	-67	-4,3%
= CAF BRUTE	4 397	8 737	7 134	-1 603	
- REMBOURSEMENT CAPITAL	6 473	6 473	6 725	252	
= CAF NETTE	-2 077	2 264	409	-1 855	



1.4. La section d'investissement

1.4.1. La programmation pluriannuelle des investissements

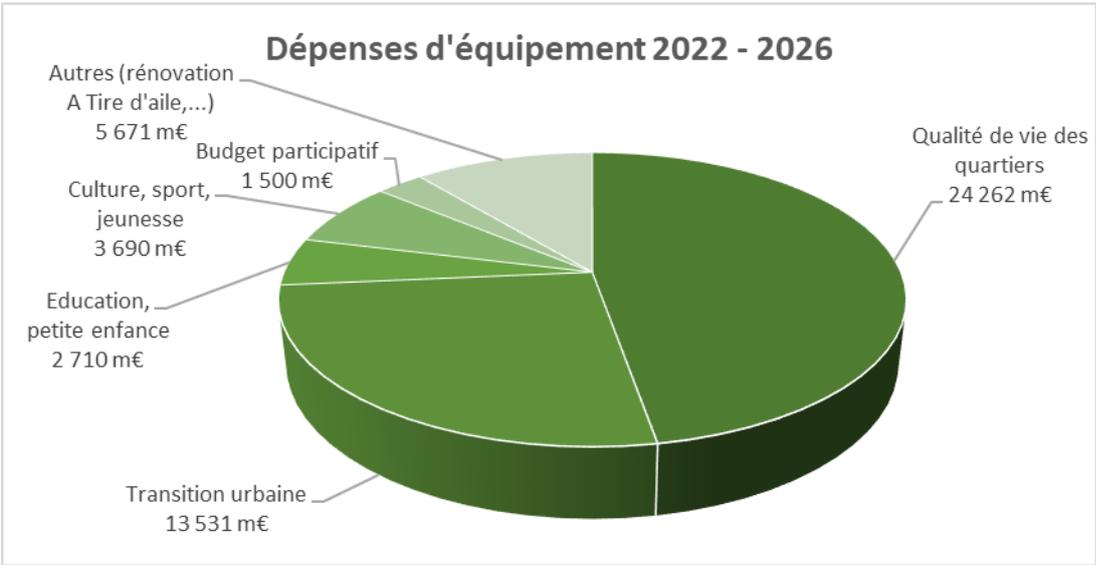
51 millions d'euros d'investissements sont programmés d'ici la fin du mandat, pour mettre en œuvre les engagements pris devant les Lavallois et opérer les transitions dont notre ville a besoin soit une moyenne annuelle de 10M€.

En termes de charge nette d'investissement, c'est-à-dire les dépenses d'investissement hors dette, minorées des recettes d'investissement que sont les subventions, le FCTVA et les cessions notamment), la Ville prendrait à sa charge 35 M€ entre 2022 et 2026, soit 7M €/an en moyenne.

Les investissements récurrents, indispensables pour rénover un patrimoine municipal dégradé par des années de sous-investissements, représentent 41% du total des dépenses sur la période. Une stratégie de planification des plans qualité est mis en place pour assurer leur bonne mise en œuvre.

Les projets structurants du mandat, à commencer par la rénovation de la place du 11 novembre, s'intègrent quant à eux dans un programme pluriannuel d'investissement. Jusqu'à présent, la Ville de Laval en était dépourvue ce qui explique notamment un taux d'exécution et un taux de subvention faibles au regard de la moyenne de la strate.

	Dépenses d'équipement 2022-2026	2022	2023	2024	2025	2026
Qualité de vie des quartiers	24 262 m€	5 288 m€	4 910 m€	4 834 m€	4 371 m€	4 859 m€
Plans qualité : voirie, éclairage public et bâtiments	21 000 m€	4 200 m€	4 200 m€	4 200 m€	4 200 m€	4 200 m€
Rénovation urbaine du quartier Saint Nicolas	2 097 m€	663 m€	420 m€	184 m€	171 m€	659 m€
Rénovation de la place de la Commune	450 m€			450 m€		
Travaux en lien avec l'urbanisation	715 m€	425 m€	290 m€			
Transition urbaine	13 531 m€	2 395 m€	1 779 m€	5 163 m€	3 019 m€	1 175 m€
Aménagement de la Place du 11 novembre	8 910 m€	1 026 m€	1 103 m€	4 932 m€	1 849 m€	
Végétalisation du centre-ville et des quartiers	656 m€	131 m€	131 m€	131 m€	131 m€	131 m€
Aménagements cyclables sécurisés	500 m€	105 m€	100 m€	100 m€	95 m€	100 m€
Zone d'Aménagement Concerté - Ferrié	945 m€	500 m€	445 m€			
Zone d'Aménagement Concerté - Gare - parking nord	1 887 m€				944 m€	944 m€
PEM Gare (Rue des 3 régiments & Carrefour nord et pont de Paris)	333 m€	333 m€				
Parking Jean Macé	300 m€	300 m€				
Education, petite enfance	2 710 m€	65 m€	510 m€	525 m€	900 m€	710 m€
École de la Senelle	1 040 m€	65 m€	500 m€	475 m€		
École Hilard	1 630 m€		10 m€	50 m€	900 m€	670 m€
Cuisine centrale	40 m€					40 m€
Culture, sport, jeunesse	3 690 m€	480 m€	740 m€	0 m€	500 m€	1 970 m€
Porte Becheresse et enceintes des remparts	610 m€		340 m€			270 m€
Rénovation des gymnases	2 200 m€				500 m€	1 700 m€
Salle polyvalente - renforcement dynamique sportive	360 m€	360 m€				
Reconstitution plateau de Jean Macé	400 m€		400 m€			
Skate parc	120 m€	120 m€				
Budget participatif	1 500 m€	300 m€	300 m€	300 m€	300 m€	300 m€
Autres (rénovation A Tire d'aile,...)	5 671 m€	1 323 m€	985 m€	1 350 m€	2 013 m€	0 m€
TOTAL	51 364 m€	9 851 m€	9 224 m€	12 172 m€	11 103 m€	9 014 m€



1.4.2. Les investissements inscrits au BP 2022 et leur financement

Les projets d'investissement inscrits au BP 2022

DETAIL DES INVESTISSEMENTS BUDGET 2022	BP 2022 Dépenses	BP 2022 Recettes	BP 2022 Charge nette
Plans qualité	4 200		4 200
Budget participatif	200		200
ZAC Ferrié	500		500
AP-CP Place du 11 novembre	700	297	403
PRU St Nicolas - bd Brune	1 200	420	780
Skate parc	120		120
Aménagements cyclables	105		105
AP-CP Ecole de la Senelle	27		27
AP-CP Centre Administratif Municipal	200		200
AP-CP Enceintes Monuments Historiques - Porte Beuchersse	520		520
Bourse du travail	200		200
AP-CP Ilôt Val de Mayenne	100		100
Salle polyvalente - renforcement dynamique sportive	360		360
Travaux en lien avec l'urbanisation	425		425
AP-CP PEM Gare - Rue des 3 régiments - voirie	235		235
AP-CP PEM Gare - Carrefour nord et pont de Paris	98		98
Parking Jean Macé	600	300	300
Enveloppe exceptionnelle 2022 plans qualité	500		500
Sécurisation falaise du Vieux Saint-Louis	100		100
Place Jean Moulin - 2ème tranche	160	144	16
Mur du jardin de Beauregard	60		60
Audit énergétique - Intracting	350		350
Fin des travaux de l'Espace Noël MELLIER	32		32
Mise en place d'une escale solidaire	20		20
Montant des investissements d'équipement	11 012	1 161	9 851
AC d'investissement - participation bâtiment LE QUARANTE	590		590
Montant des investissements	11 602	1 161	10 441

1.4.3. Le financement des investissements

Financement des investissements	11 602
FCTVA	750
TAXE D'AMENAGEMENT	180
AMENDES DE POLICE	400
PRODUIT DES CESSIONS	1 700
SUBVENTIONS	2 792
EMPRUNT	5 000
AUTOFINANCEMENT	409
PRELEVEMENT FONDS DE ROULEMENT	371

Les ressources propres d'investissement comprennent le fonds de compensation de la TVA (FCTVA), qui correspond à une restitution de la TVA payée l'année précédente sur les investissements, la taxe d'aménagement ainsi que les cessions.

Le montant de FCTVA est maintenu à un faible niveau du fait du ralentissement des investissements durant les deux derniers exercices qui s'étaient caractérisés par un faible taux d'exécution.

La taxe d'aménagement est stable par rapport à 2021. Son montant correspond à la taxe perçue évaluée à 200 m€ réduite de la part reversée à l'agglomération sur les zones économiques (20 m€).

Les cessions sont évaluées à 1,7 M€, ce montant résultant principalement de la cession des CFA de Chanzy et de Volney, du bâtiment 47 situé à Ferrié et du bâtiment Saint Julien.

Les subventions de 2,792 M€ comprennent un reste à réaliser de 1,432 M€.

Un emprunt d'équilibre de 5 M€ est inscrit au BP 2022 conformément à la prospective.

La CAF nette permet une augmentation du disponible pour le financement des investissements de 409 m€.

1.4.4. Zoom sur les investissements récurrents

Ventilation de l'enveloppe annuelle

SECTEUR	MONTANT ANNUEL (k€ TTC)	% MONTANT TOTAL
Espaces publics Voirie/Eclairage public = 1 085 k€ ; Sécurisation Vigipirate = 50 k€ ; Espaces verts/cimetières/aires de jeux = 240 k€ ; Eaux pluviales = 190 k€	1585	38 %
Bâtiments et espaces extérieurs	1070	25 %
Informatique	500	12 %
Matériels et mobiliers	475	11 %
Véhicules et engins	375	9 %
Divers Extension réseau électrique = 85 k€ ; Foncier = 50 k€ ; subventions façade = 35 k€ ; frais insertion = 25 k€	195	5 %
TOTAL	4 200	



Enveloppe supplémentaire exceptionnelle de 500 K€ en 2022 fléchée sur les bâtiments (écoles et gymnases) et sur la voirie

2022 : une année de transition avec une opération spécifique ("coup de poing") dans les écoles et les gymnases



OPERATION "COUP DE POING" ECOLES - 250 000 €

OPERATION "COUP DE POING" GYMNASES - 200 000 €

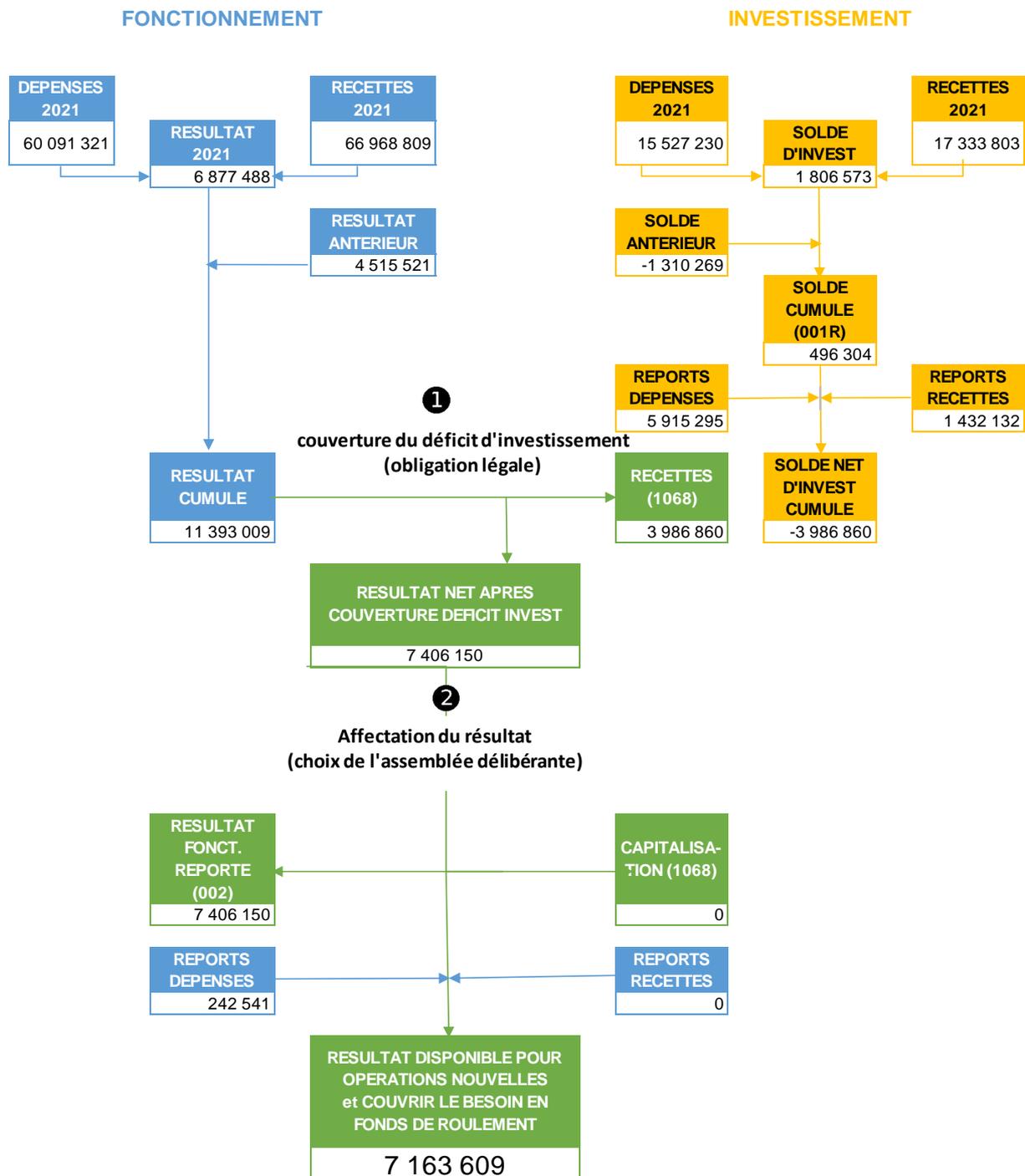


RENOVATION & TRANSITION ÉNERGÉTIQUE - 415 000€

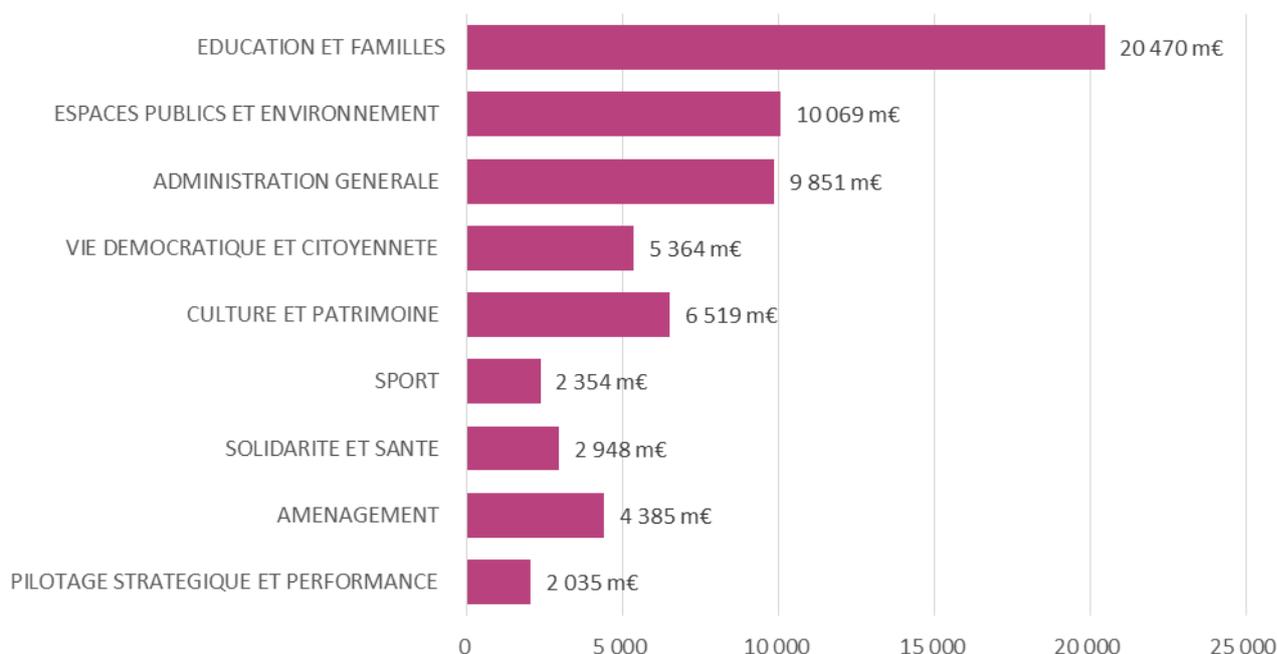
GROS ENTRETIEN ET RENOUVELLEMENT - 455 000 €

1.5. Les résultats anticipés 2021

Lors de l'élaboration du budget primitif 2022, il a été décidé de procéder à une reprise anticipée des résultats de l'exercice 2021 qui seront régularisés après le vote du compte administratif 2021.



1.6. Le budget par politiques publiques



1.1.1. Éducation et familles

Les dépenses de fonctionnement de la politique "éducation et familles" s'élèvent à 19 M€ dont 4,8 M€ pour la petite enfance, 9,6 M€ pour l'enfance (écoles et ALSH) et 4,7 M€ pour la restauration collective.

en milliers d'€	Dépenses	dont personnel	Recettes
Petite enfance 0-3 ans	4 759	4 520	3 197
Enfance 2-12 ans	9 654	7 622	2 221
Jeunesse 12-25 ans	342	314	121
Famille parentalité	1	0	1
Restauration collective	4 658	3 287	1 570
Total	19 414	15 743	7 110

Les dépenses relatives à cette politique publique permettent de poursuivre l'accompagnement de l'investissement pour la réussite éducative de toutes et tous les enfants lavallois, depuis la petite enfance jusqu'à la fin de l'élémentaire, en accompagnant également les familles.

Concernant la petite enfance, ce sont ainsi les projets portés autour des "1 000 jours" initiés en 2021 qui se poursuivent.

Sont également confortées les initiatives autour du bilinguisme dans les apprentissages, de l'alimentation avec les petits déjeuners à 1€, ou encore les projets pédagogiques menés qui mobilisent le sport et la culture comme vecteurs d'épanouissement et de réussite.

Les crédits permettront également d'organiser des séjours d'été (30 m€) pour que davantage d'enfants puissent partir en vacances.

En matière de restauration collective sont prévues :

- la mise en œuvre du nouveau marché de denrées alimentaires (52% de produits de qualité dont 30% de bio) : la qualité des produits, mise en valeur de la production locale, augmentation de la part du bio (au-delà des obligations de la loi Egalim),
- la poursuite du renouvellement du matériel pour améliorer les conditions de travail des agents à la cuisine centrale et dans les restaurants scolaires (prévention et plan d'actions de lutte contre les troubles musculo-squelettiques),
- la finalisation de l'arrêt total du plastique pour la vaisselle des écoles.

Les dépenses d'investissement de la politique « éducation et familles » s'élèvent à 1 056 m€, dont 180 m€ pour l'enfance, notamment pour le début des travaux de l'école de la Senelle (27 m€), et la poursuite du plan numérique des écoles (93 m€).

Une opération "rénovation coup de poing" auprès des écoles sera menée en 2022 à hauteur de 250 m€ ainsi qu'un plan sûreté via le déploiement de visiophones ; un plan stores pour changer les rideaux défectueux ; enfin la réalisation de travaux de gros entretien ainsi que d'aménagements extérieurs.

En 2022, deux écoles seront prioritaires :

- Ecole primaire Marcel Pagnol : des travaux de couverture et d'isolation de la toiture avec pose de panneaux photovoltaïques ont été prévus pour un montant de 345 m€,
- Ecole primaire Françoise Dolto : un renouvellement du système de chauffage est budgété en 2022 pour un montant de 70 m€.

Plus largement, divers travaux d'entretien sont programmés dans les écoles pour une enveloppe totale de 106 m€.

<i>en milliers d'€</i>	Dépenses	Recettes	Net
Petite enfance 0-3 ans	146	3	143
Enfance 2-12 ans	845	3	842
Jeunesse 12-25 ans	6		6
Restauration collective	59		59
Total	1 056	6	1 050

1.1.2. Espaces publics et environnement

Les dépenses de fonctionnement de la politique espaces publics s'élèvent à 8,2 M€.

<i>en milliers d'€</i>	Dépenses	dont personnel	Recettes
Qualité des espaces publics	6 585	5 540	278
Sécurité et réglementation	1 421	620	2 005
Eau et assainissement	95	0	331
Stratégie environnementale	128	0	101
Total	8 229	6 160	2 715

L'embellissement de la ville dans le respect de la transition écologique se traduit par :

- Un renforcement des équipes espaces verts qui se poursuit et qui consistait à créer 3 postes de jardinier (1 au budget 2021, 1 au budget 2022 et 1 au budget 2023),
- en matière de travaux : le verdissement du cimetière Vaufleury, la plantation d'arbres et la réalisation d'opérations telles que la place Jean Moulin, le quai P. Boudet, le jardin de la Banque de France,
- le lancement de la végétalisation participative dans le but de favoriser une expression citoyenne,
- l'installation de "cendriers artistiques" pour lutter contre les jets de mégots sur l'espace public,
- enfin, l'acquisition de matériel d'entretien de la voirie.

Par ailleurs, les dépenses d'investissement de la politique « espaces publics » s'élèvent à 1,8 M€ dont 1,1 M€ pour le plan qualité voirie et l'éclairage public, 377 m€ pour un nouveau plan dédié à la végétalisation de la ville qui comporte des crédits pour l'aménagement de la place Jean Moulin (160 m€).

Enfin, la Ville consacre des crédits très importants à la rénovation et à la transition énergétique notamment pour

- l'organisation d'audits énergétiques et sanitaires de tous les bâtiments (350 m€).
- la réalisation de travaux récurrents dans les bâtiments et espaces publics.

Travaux bâtiments prioritaires
650 000 € TTC / an
Rénovation, accessibilité, transition énergétique

Gros entretien renouvellement (GER) et usages tous secteurs
270 000 € TTC par an

en milliers d'€	Dépenses	Recettes	Net
Qualite des espaces publics	1 562	544	1 018
Securite et reglementation	97	2	95
Eau et assainissement (pluvial)	181		181
Total	1 840	546	1 294

1.1.3. Vie démocratique et citoyenneté

Les dépenses de fonctionnement de la politique « vie démocratique et citoyenneté » s'élèvent à 5,2 M€ dont 2,5 M€ pour la vie des quartiers et des commerces.

Programme	Dépenses	dont personnel	Recettes
Démocratie locale	596	407	42
Vie Citoyenne	1 783	1 688	181
Vie des quartiers et commerces	2 493	1 866	835
Vie associative	333	177	
Total	5 205	4 138	1 057

En 2022, les crédits de fonctionnements visent la poursuite de l'accompagnement des différents dispositifs permettant à chaque Lavalloise et Lavallois de participer à l'action publique, en fonction de ses envies, intérêts et disponibilités.

Les Conseils ainsi créés (Conseil des Jeunes et Conseil des Sages, en renouvellement à la fin de l'année) continueront leurs travaux, pour accompagner et prendre part aux transformations de la Cité.

D'ores et déjà, le volet investissement est soumis à l'arbitrage des Lavallois via un budget participatif, budgétisé et thématiqué sur 5 ans de la mandature. Après avoir porté sur les espaces publics en 2021, l'année 2022 verra le lancement du budget participatif « jeunes » : une enveloppe de 200 000 € dédiée à la conception et à la mise en œuvre de projets imaginés par les jeunes de 12 à 25 ans dans les différents quartiers de la ville.

Parallèlement, dans le cadre de la nouvelle organisation de la collectivité, le Département «Valorisation, Attractivité et Participation » aura la charge de bâtir les contours d'une politique publique structurée pour accompagner la montée en puissance de la dimension participative. Information, consultation, concertation, co-construction, expérimentations... : les différentes facettes de la participation donneront lieu dès cette année à la constitution d'une équipe dédiée, chargée d'accompagner les projets, notamment ceux qui concernent l'évolution de l'espace public.

En matière de relations usagers et Citoyenneté, la ville poursuivra la démarche qualité. Elle choisira un organisme certificateur, afin de proposer une administration en phase avec les besoins des usagers dans une logique de guichet.

En matière de tranquillité publique, il convient de noter :

- la poursuite des recrutements de policiers municipaux pour intensifier la proximité et la visibilité dans les quartiers et le centre-ville (objectif : 12 agents d'ici la fin du mandat); une présence souhaitée au service de la cohésion sociale,
- l'acquisition de caméras-piétons pour les policiers : celle-ci contribue à apaiser les échanges sur la voie publique et accentue la protection des agents,
- l'acquisition d'un cinémomètre permettra de contrôler la vitesse de circulation et accompagner les modifications de vitesse de circulation dans les quartiers (exemple : zone 30 au Bourny) – 2 volets essentiels sont au centre de cet objectif de tranquillité publique : la prévention et la pédagogie (en complément des radars pédagogiques existants) ainsi que la verbalisation en cas d'infraction; ceci permettant d'accompagner les changements d'usages et de comportements et d'agir pour la sécurité routière.

Afin d'accompagner le développement du commerce, la Ville conduira une réflexion pour constituer un office municipal du commerce.

Les dépenses d'investissement de la politique « vie démocratique et citoyenneté » s'élèvent, quant à elles, à 131 m€ dont 80 m€ d'équipement de maisons de quartiers et 32 m€ pour la fin de l'aménagement de l'espace associatif Noël Meslier, situé au quartier Ferrié.

<i>en milliers d'€</i>	Dépenses	Recettes	Net
Democratie locale	29		29
Vie Citoyenne	46		46
Vie des quartiers et commerces	35		35
Vie associative	49		49
Total	159	0	159

1.1.4. Culture et patrimoine

Les dépenses de fonctionnement de la politique « cultures et patrimoine » représentent 5,3 M€ dont 2,7 M€ pour la création et la diffusion artistiques.

<i>en milliers d'€</i>	Dépenses	dont personnel	Recettes
Enseignement artistique et culturel	39	10	27
Creation et diffusion artistiques	2 719	1 548	113
Lecture publique	1 574	1 468	2
Animation touristique et patrimonial	572	84	54
Gestion / conservation du patrimoine	455	384	23
Total	5 358	3 494	219

Les actions mises en œuvre permettront d'accentuer les propositions culturelles sur les quartiers pour répondre aux enjeux de facilitation de l'accès de tous à la culture en proximité. Cette dynamique déjà présente avec les actions d'enseignement artistique et culturel portée par tous les services culturels sera prolongée et amplifiée, avec une proposition forte notamment sur la période estivale.

Les dépenses d'investissement de la politique « culture et patrimoine » s'élèvent à 1 161 m€ dont 520 m€ pour les enceintes monuments historiques porte Becheresse – Vieux Château, 360 m€ pour le renforcement de la dynamique sportive de la salle polyvalente et 51 m€ pour l'acquisition de livres de la bibliothèque. Une enveloppe de 96m€ est dédié au gros entretien des bâtiments culturels.

<i>en milliers d'€</i>	Dépenses	Recettes	Net
Enseignement artistique et culturel			0
Creation et diffusion artistiques	400	3	398
Lecture publique	54	0	54
Gestion / conservation du patrimoine	707	16	692
Total	1 161	18	1 143

1.1.5. Sports

Les dépenses de fonctionnement de la politique « sports » s'élèvent à 2 M€ dont 1,1 M€ au titre des équipements sportifs de proximité.

<i>en milliers d'€</i>	Dépenses	dont personnel	Recettes
Equipements sportifs de proximite	1 174	698	100
Soutien au sport de haut niveau	34	0	0
Soutien a la pratique et a l'évèneme	839	154	3
Total	2 047	852	103

L'année 2022 pourra permettre de déployer les actions de valorisation des pratiques sportives pour tous en partenariat avec tous les clubs sportifs du territoire. L'ambition de pouvoir permettre à tous de trouver une pratique sportive, régulière ou occasionnelle, pourra s'appuyer avec les associations sportives du territoire, déjà porteuses de nombreuses initiatives.

Les dépenses d'investissement de la politique « sport » s'élèvent à 307 m€ pour l'acquisition de matériel.

<i>en milliers d'€</i>	Dépenses	Recettes	Net
Equipements sportifs de proximite	307	0	307
Total	307	0	307

Une opération « rénovation coup de poing » des gymnases est programmée en 2022 pour 200 m€ permettant de participer à la rénovation d'une dizaine de sites, en plus de l'enveloppe annuelle de 60 m€.

1.1.6. Solidarités et santé

Les dépenses de fonctionnement de la politique "solidarité et santé" s'élèvent à 2,9 M€ dont 2,2 M€ pour le CCAS.

<i>en milliers d'€</i>	Dépenses	dont personnel	Recettes
Actions sociales	277	0	140
Moyens generaux CCAS	2 180	0	0
Sante	471	103	360
Total	2 928	103	500

La subvention au Centre communal d'action sociale de 2,188 M€ augmente pour la deuxième année consécutive, en 2022 de 25 m€.

Afin de renforcer le soutien auprès des personnes les plus défavorisées dans un contexte de post crise sanitaire, le CCAS a adapté son règlement des aides sociales pour augmenter le montant des aides financières et élargir l'accès à l'épicerie sociale.

Le CCAS poursuivra sa mission d'accueil et d'accompagnement des personnes réfugiées en partenariat avec les acteurs institutionnels et associatifs afin de faciliter leur intégration.

Les besoins d'aide et d'assistance à domicile auprès des personnes âgées et / ou en situation de handicap augmentent, dans un contexte de vieillissement de la population, d'accroissement de la perte d'autonomie et de la fragilité sociale. Face aux difficultés de recrutement, le CCAS poursuit ses actions pour favoriser l'attractivité des métiers et la qualité de vie au travail pour fidéliser les professionnels, les former et améliorer leur reconnaissance, y compris salariale.

Le CCAS s'attache à apporter des réponses innovantes en développant la coordination des parcours en lien avec le service de soins infirmiers à domicile via le Service polyvalent aide et soins à domicile (SPASAD), et l'expérimentation du dispositif "EHPAD hors les murs" financé par l'ARS.

Le portage de repas poursuit son activité après une forte hausse en 2020 qui permet d'assurer un rôle de veille auprès d'un public parfois très isolé.

Les recettes d'activité des interventions à domicile et du portage de repas seront revalorisées à travers la hausse des tarifs de remboursements des financeurs

1.1.7. Aménagement

En fonctionnement, la politique de l'aménagement porte essentiellement sur le personnel de l'urbanisme ainsi que sur des opérations de fouille archéologique, pour un montant de 227 m€.

Programme	Dépenses	dont personnel	Recettes
Amenagement urbain	227	140	44
Total	227	140	44

Les dépenses d'investissement de la politique « aménagement » s'élèvent à 4,1 M€ dont 200 m€ pour les budgets participatifs, 500 m€ pour la ZAC Ferrié, 700 m€ pour les premiers travaux de la place du 11 novembre, 1,2 M€ pour la rénovation urbaine du quartier Saint-Nicolas, 105 m€ pour des aménagements cyclables (Beauvais/St Anne, Nantes/Bretagne), 425 m€ pour des travaux en lien avec l'urbanisation, 600m€ pour l'aménagement du parking Jean-Macé, et 315 m€ pour la ZAC Gare.

<i>en milliers d'€</i>	Dépenses	Recettes	Net
Amenagement urbain	4 158	1 193	2 965
Total	4 158	1 193	2 965

1.1.8. Administration générale

Les dépenses de la politique « administration générale » s'élèvent à 7,7 M€ dont 3,3 M€ pour la gestion du patrimoine et 2 M€ aux moyens généraux (imprimerie, accueil du service Laval direct proximité, courrier, maîtrise d'œuvre).

L'acquisition des vêtements de travail dans le cadre de la prestation-acquisition - entretien des vêtements de travail représente un coût de 220 000 € en investissement ; les 30 000 € en fonctionnement correspondent aux achats récurrents d'EPI (chaussures, gants, casques, lunettes...) La prestation a été confiée à une entreprise d'insertion locale.

Programme	Dépenses	dont personnel	Recettes
Gestion budgétaire et financière	202		0
Gestion des Ressources Humaines	1 678	1 543	391
Systemes d'information et telecommunications	254	0	77
Gestion du patrimoine bâti et foncier	3 312	1 860	2 027
Securite juridique et commande publique	281	0	0
Moyens généraux	1 976	967	343
Total	7 702	4 371	2 838

Les dépenses d'investissement de la politique « administration générale » s'élèvent à 3,3 M€ dont 1,270 M€ pour le plan qualité des bâtiments publics, 350 m€ pour les audits énergétiques et 590 m€ jusqu'en 2034 pour le remboursement à Laval Agglomération des travaux de construction du Quarante, le conservatoire de musique, de théâtre et de danse.

<i>en milliers d'€</i>	Dépenses	Recettes	Net
Gestion budgétaire et financière	30	8	22
Gestion des Ressources Humaines	36		36
Systemes d information et telecommunications	245		245
Gestion du patrimoine bâti et foncier	983	0	983
Securite juridique et commande publique	285		285
Moyens generaux	570		570
Total	2 149	8	2 141

1.1.9. Pilotage stratégique et performance

Les dépenses pour le pilotage stratégique s'élèvent à 2 M€ en fonctionnement et 6 m€ pour l'équipement de la communication externe.

Programme	Dépenses	dont personnel	Recettes
Vie communautaire et communale	1 352	533	55
Communication externe et animation commerciale	653	466	0
Performance et communication interne	25	0	5
Total	2 029	999	59

1.7. Le budget vert

1.1.1. La méthode

La méthodologie d'évaluation de l'impact environnemental est basée sur 6 axes environnementaux, ce qui permet d'avoir une vue d'ensemble de l'impact du budget. **Pour la Ville de Laval, l'évaluation porte dans un premier temps uniquement sur les 2 premiers critères.**

Un projet sera étudié sur l'ensemble des 6 critères : la Place du 11 Novembre

ATTÉNUATION DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

UTILISATION DURABLE ET PROTECTION DE L'EAU

TRANSITION VERS UNE ÉCONOMIE CIRCULAIRE

PRÉVENTION ET CONTRÔLE DE LA POLLUTION

PROTECTION ET RESTAURATION DE LA BIODIVERSITÉ

1.1.2. Le détail par projet selon les deux premiers critères

Typologie projet	Projets d'investissement	Montant	Atténuation changement climatique	Adaptation au changement climatique
Nouveau	Végétalisation du centre-ville et des quartiers	655 000 €	DIRECTEMENT FAVORABLE	COUVERTE
Nouveau	Zac gare - parking nord	1 887 000 €	DEFAVORABLE	POTENTIELLEMENT STRUTURANTE
Nouveau	Skate parc	120 000 €	NEUTRE	POTENTIELLEMENT STRUTURANTE
Nouveau	Reconstitution plateau J. Macé	400 000 €	INDEFINI	INDEFINI
Nouveau	Aménagements cyclables	500 000 €	DIRECTEMENT FAVORABLE	POTENTIELLEMENT STRUTURANTE
Engagé	Ecole de la Senelle	941 000 €	INDIRECTEMENT FAVORABLE	NEUTRE
Engagé	C.A.M.	926 000 €	DIRECTEMENT FAVORABLE	NEUTRE
Engagé	Enceintes MH	1 548 000 €	INDIRECTEMENT FAVORABLE	NEUTRE
Nouveau	Nouveau gymnase (matériaux légers)	1 200 000 €	NEUTRE	NEUTRE
Nouveau	Ilôt Val de Mayenne - CIAP Alfred Jarry + libération bât. UF	2 352 000 €	INDIRECTEMENT FAVORABLE	NEUTRE
Nouveau	Salle polyvalente - renforcement dynamique sportive	360 000 €	DIRECTEMENT FAVORABLE	COUVERTE
Nouveau	Cuisine Centrale	2 331 000 €	INDIRECTEMENT FAVORABLE	NEUTRE
Nouveau	École Hilarid	748 000 €	INDIRECTEMENT FAVORABLE	NEUTRE

1.1.3. Le détail par projet selon les 6 critères

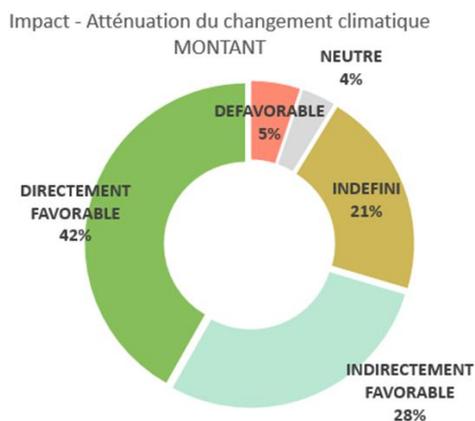
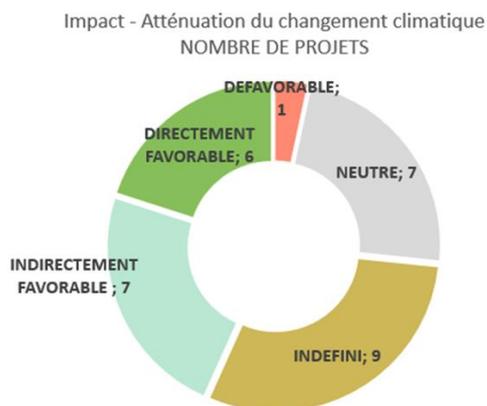
La place du 11 novembre

Typologie projet	Projets d'investissement	Montant	Atténuation changement climatique	Adaptation au changement climatique
Récurrent	Plans qualité	21 000 000 €	HORS PERIMETRE	HORS PERIMETRE
Nouveau	Budget participatif	1 500 000 €	INDIRECTEMENT FAVORABLE	COUVERTE
Nouveau	Maison de santé Saint Nicolas	1 100 000 €	INDIRECTEMENT FAVORABLE	POTENTIELLEMENT STRUTURANTE
Engagé	ZAC Ferrié	945 000 €	INDEFINI	POTENTIELLEMENT STRUTURANTE
Nouveau	Place du 11 novembre	12 991 000 €	DIRECTEMENT FAVORABLE	COUVERTE
Engagé	PRU St Nicolas - bd Brune	466 000 €	INDEFINI	INDEFINI
Engagé	PRU St Nicolas - Av Kleber	986 000 €	INDEFINI	INDEFINI
Engagé	PRU St Nicolas - rue Massena	460 000 €	INDEFINI	INDEFINI
Engagé	PRU St Nicolas - parvis MQ	709 000 €	INDEFINI	INDEFINI
Engagé	PRU St Nicolas - parvis école Jules Verne	300 000 €	INDEFINI	INDEFINI

AXE D'ETUDE	IMPACT	EXPLICATIONS
Atténuation du changement climatique	FAVORABLE	Le projet prend en compte l'objectif d'atténuation du changement climatique principalement en réduisant fortement la place de la voiture au profit des aménagements piétons. La place actuelle consacre la moitié des espaces aux véhicules. En 2025, les espaces carrossables occuperont seulement 14% des surfaces dont 6,5% réservés aux transports en commun.
Adaptation aux conséquences du changement climatique	COUVERTE	Le projet de la place symbolise l'entrée du centre-ville dans une transition urbaine : - transition des mobilités : plus de places pour les piétons, les mobilités actives et les TC, - la transition écologique : renforcement de la place du végétal en centre-ville et lutte contre les îlots de chaleur - transition commerciale : plus de circuits courts, plus de commerce de proximité
Transition vers une économie circulaire	FAVORABLE	Le chantier, comme l'exploitation de halles, devront s'inscrire dans un objectif de réduction des déchets. Par ailleurs, les halles de la place du 11 novembre sont conçues pour promouvoir les circuits courts et les savoir-faire locaux. En phase d'exploitation, les commerçants des halles bénéficieront d'une collecte sélective spécifique dans le but de permettre la valorisation et/ou le recyclage des déchets.
Prévention et contrôle de la pollution	FAVORABLE	A terme, l'apaisement des mobilités devrait sensiblement améliorer la qualité de l'air en hyper-centre. C'est un des objectifs poursuivis.
Protection et restauration de la biodiversité et des écosystèmes	FAVORABLE	La conception de la place est pensée pour renforcer la place de végétation et clairement inscrire un nouveau rapport à la nature en ville : gestion plus extensive et multifonctionnelle des espaces verts. La conception des espaces verts anticipe les besoins de gestion. Les choix en matière de palette végétale rechercheront l'équilibre entre "l'esprit des lieux" et la place d'une nature en ville de palette locale et propice à la biodiversité.
Utilisation durable et protection de l'eau	INDEFINI	Ce sujet se pose notamment pour la gestion raisonnée des eaux du fil d'eau, de la fontaine sèche et du bassin ludique.

1.1.4. Le bilan global du PPI de Laval

- Le seul projet défavorable est celui impliquant des **infrastructures destinées au transport routier** : le projet de parking.
- Une part importante du montant classé comme 'directement favorable' est lié au projet de **la place du 11 novembre** qui représente à lui seul **35% des investissements étudiés**.
- **21%** du montant du PPI est classé en '**indéfini**'. Pour ces projets moins matures que les autres, une marge de manœuvre existe encore. Les orientations et différents choix techniques qui restent à déterminer peuvent faire basculer ces projets dans une catégorie plutôt qu'une autre.
- **L'intégration des enjeux climat** (aussi bien atténuation, qu'adaptation) dans tous les projets n'est pas encore systématique mais elle transparait dans la majorité des projets inscrits au PPI.



2. LE BUDGET PARKINGS

<i>en milliers d'euro</i>	<i>bp2021</i>	<i>ca projeté 21</i>	<i>bp2022</i>	<i>Evolution</i>	<i>%</i>
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT (a)	512	500	522	22	4,3%
REPRISE ANTICIPEE DU RESULTAT ANTERIEUR (002)			31		
PRODUIT DES SERVICES (70)					
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION (74)	505	493	484	-9	-1,8%
AUTRES PRODUITS COURANTS (75)	7	7	7	0	
CHARGES DE FONCTIONNEMENT (b)	183	164	176		
CHARGES A CARACTERE GENERAL (011)	0	0	0		
CHARGES FINANCIERES NETTES (66 - 76)	183	164	175		
CHARGES EXCEPTIONNELLES (67)	0	0	1		
CAF BRUTE (c = a - b)	329	336	346		
- REMBOURSEMENT CAPITAL	329	328	345		
CAF NETTE (d)	0	8	0		
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	655	43	623		
REPORT	73		43		
RESULTAT D'INVESTISSEMENT	728	43	666		
INVESTISSEMENTS NETS (e)	0	0	0		
EMPRUNT D'EQUILIBRE (f = e - d)	0	0	0		
DOTATIONS NETTES AUX AMORTISSEMENTS	307	308	439		

Le budget parkings retrace les opérations d'annuités de dette des emprunts conservés par la ville, les redevances du délégataire et les amortissements des dépenses et subventions d'investissement réalisées.

Du fait de la crise sanitaire et du développement du télétravail, le chiffre d'affaires 2021 des parkings et notamment celui de la gare ne devrait pas dépasser le seuil déclenchant la redevance variable du délégataire pour 2022. De ce fait, elle ne devrait atteindre que 7 m€.

La subvention d'équilibre s'élève à 484 m€ contre 493 m€ au CA projeté pour 2021.



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

053-215301300-20220321-S510-PAGFGV-1a-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 25/03/2022

Place du 11 novembre
CS 71327
53013 LAVAU Cedex

02 43 49 43 00
maire@lava.fr

www.lava.fr